

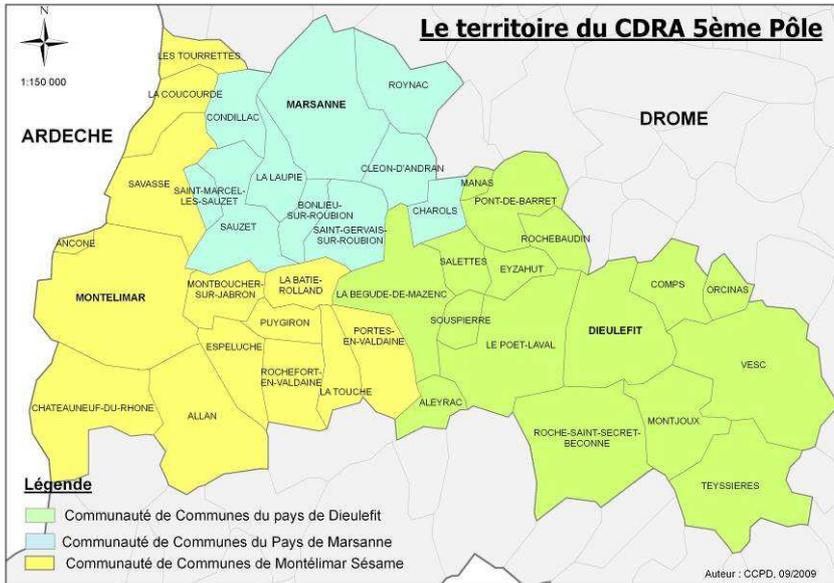


PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL du 5^{ème} POLE

Note de synthèse

LE TERRITOIRE DU 5^{ÈME} POLE

Le territoire du 5^{ème} Pôle est structuré en trois Communauté de Communes, qui regroupent 40 communes et couvre **62 000 hectares**.



Le territoire du 5^{ème} Pôle est un territoire de projets avec de **nombreuses dynamiques territoriales** :

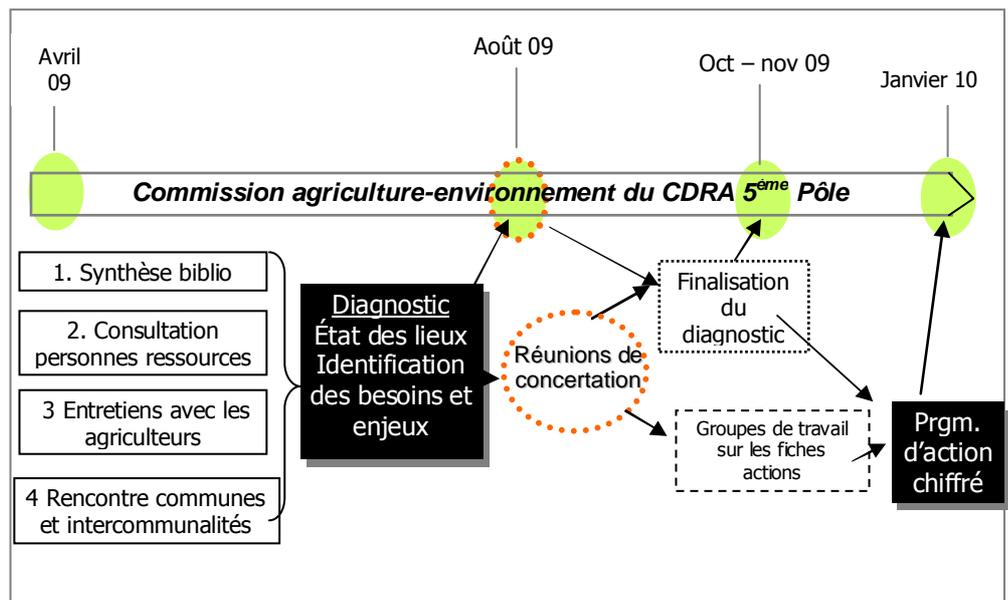
- Programmes LEADER, Plan Pastoral territorial, et autres documents participant à la gestion des espaces ruraux
- Programmes agricoles et de développement rural antérieurs : le volet agricole du Contrat Global de Développement, et Plan Local de Gestion de l'Espace de la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit (CCPD).

Il y a aujourd'hui une **réelle volonté de poursuivre ces dynamiques et donc de construire un projet agricole et rural commun**.

C'est une zone en plein développement économique et démographique où cohabitent des zones urbaines, périurbaines et des zones rurales dans lesquelles l'activité agricole demeure importante. En effet, elle **occupe la plus grande partie de l'espace (plus de 46%)** et joue donc un rôle prépondérant dans la préservation des espaces ruraux.

L'ELABORATION DU PSADER : UNE DEMARCHE CONCERTEE

- Etant donné son expérience en matière de dynamiques agricoles et rurales, notamment au travers de son PLGE, le diagnostic et la construction du programme d'action ont été confiés à la CCPD, en coordination avec les autres acteurs.
- Une méthode de diagnostic basée sur la concertation avec la consultation de l'ensemble des acteurs des espaces ruraux et l'organisation de réunions publiques et de groupes de travail.

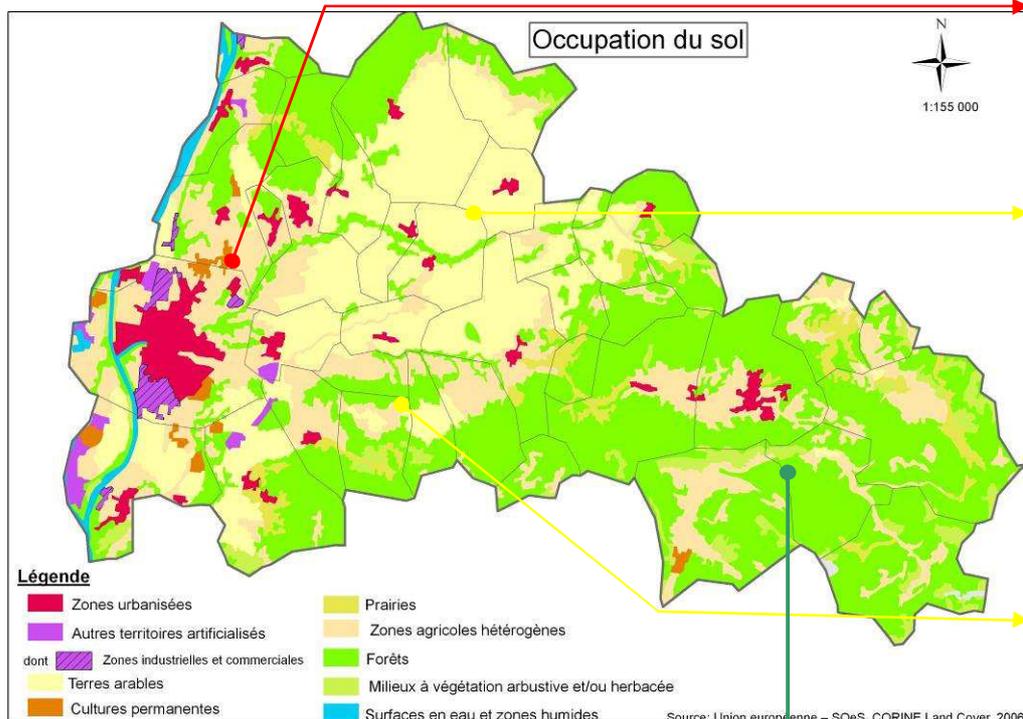


LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC

➤ **Une population en forte augmentation et concentrée à l'ouest du territoire**

- Taux de croissance annuel moyen sur le territoire important : 2%
- Population inégalement répartie : densité de population plus importante à l'ouest, autour de Montélimar.
- La commune de Montélimar est le centre des activités économiques urbaines.
- Dieulefit joue le rôle de pôle d'emploi agricole avec une augmentation annuel de l'emploi agricole sur la CCPD.
- Sur la Communauté de Communes du pays de Marsanne (CCPM), l'emploi agricole est important mais à tendance à disparaître au profit du secteur tertiaire.

➤ **Trois entités géographiques différentes**



Zones urbaines. Montélimar influence fortement les communes environnantes, qui ont tendance à devenir résidentielles. 3/4 de la population. La population active travaille principalement dans le secteur tertiaire.

Zones rurales de la CCPM et de la CC Montélimar Sésame (CCMS). Agriculture performante qui joue un rôle essentiel grâce à la présence d'un réseau d'irrigation. Les **grandes cultures dominant**, surtout pour la multiplication de semences. Les plantes à parfum et les cultures fourragères représentent une part non négligeable. Les exploitations ont tendance à augmenter leur SAU et à baisser en nombre, donc nécessitent une main d'œuvre de plus en plus importante. **397 exploitations agricoles** (INSEE 2007)

Le territoire de la CCPD.

Zone rurale recouverte de forêts et de territoires agricoles. Population en cours de renouvellement. **L'agriculture a su s'adapter à une topographie contraignante**, principalement caractérisée par une altitude plus élevée qui empêche l'irrigation. On trouve donc de l'élevage (principalement caprin, mais aussi ovin et bovin), des cultures fourragères, et quelques autres cultures (plantes aromatiques, viticulture...). **158 exploitations agricoles** (INSEE 2007)

➤ **Des productions variées :**

- Production de semences dans la zone de plaine : agriculture contractualisée à forte valeur ajoutée
- L'élevage, une activité de montagne
- Productions légumières à l'ouest
- Les Plantes à Parfum Aromatiques et médicinales
- La viticulture, une activité en disparition
- Des filières de qualité : IGP, AOC, AB...

➤ **Une forte demande en circuits courts de commercialisation :** des nouvelles attentes des consommateurs autour de produits locaux de qualité ; des producteurs qui souhaitent mieux valoriser leur production localement et renouer un contact direct avec les consommateurs.

➤ **Le foncier : une problématique importante**

- Diminution de la Surface Agricole Utile (SAU) sur le territoire
- Diminution du nombre d'exploitations (-29% entre 2000 et 2007) mais augmentation de la SAU moyenne des exploitations.
- Des installations et transmissions problématiques
- Une augmentation du prix du foncier agricole

Causes :

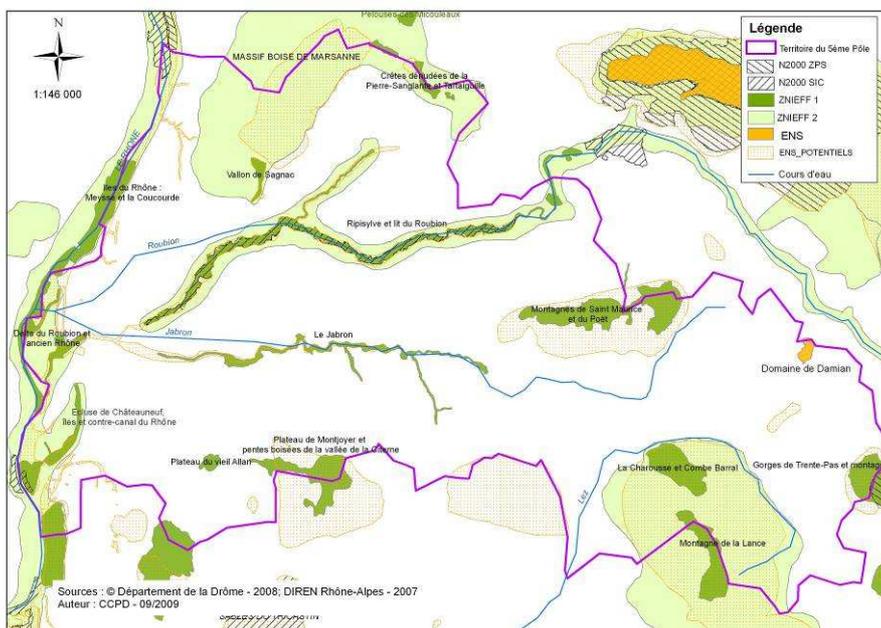
- L'urbanisation croissante de Montélimar et des communes environnantes qui encourage la spéculation foncière, et qui se traduit par des achats à des prix supérieurs au marché, des locations précaires. Cela concerne aussi les communes de Dieulefit et de la Bégude de Mazenc.
- La concurrence entre agriculteurs pour l'accès au foncier sur les communes les plus rurales du Pays de Marsanne et du Pays de Dieulefit.
- Un bail rural jugé contraignant et trop favorable au locataire. Les propriétaires préfèrent faire travailler leurs terres à des entreprises de travaux agricoles, ou les louer à des agriculteurs mais de manière précaire.

➤ **La forêt un potentiel encore peu exploité**

- Les massifs boisés occupent 43.5 % du territoire
- La forêt de Marsanne : forêt de plus de 1100 ha gérée par l'ONF.
Usages : loisirs, protection de la biodiversité et production de bois.
- La forêt de la CCPD : 66% du territoire et à **96.5% privée** ; forêt en expansion
Manque de gestion collective
Une filière bois-énergie locale jeune et qui reste encore fragile : 2 structures qui produisent des plaquettes (capacité de 5000 MAP /an) et une dynamique d'installation de chaudière à plaquettes forestières.
- Autres valorisations du bois envisagées : granulés bois, éco-construction.

➤ **Des patrimoines paysager et naturel remarquables,** qui rendent le territoire attractif.

L'agriculture et la forêt déterminent très fortement les paysages, du fait de leur importance dans l'occupation des sols et de la présence de filières agricoles à fortes empreintes paysagères, comme la lavande. Ces patrimoines font partie de l'identité du territoire ; leur diversité et leur richesse sont un atout pour le territoire ⇒ **Volonté de préserver ces patrimoines et de les valoriser.**



➤ **Un besoin et une volonté de communication autour de l'agriculture et des espaces naturels :**

- Les métiers de l'agriculture et son rôle et implication dans la gestion du territoire sont mal connus ce qui conduit à une dépréciation de l'image de l'agriculture.
- Nécessité de créer du lien et d'établir de bonnes relations entre l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, élus locaux, membres d'associations, citoyens, etc.),

➤ **Des enjeux importants de gestion de l'eau** du bassin versant du Roubion, du Jabron et des Riailles sont pointés : une étude d'opportunité d'un contrat de rivière est en cours.

ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS IDENTIFIES

Objectifs	Forces	Faiblesses	Pistes d'actions	Fiches actions
Valorisation et protection du foncier agricole et rural	Action de veille foncière déjà réalisée sur le territoire de la CCPD	Pression foncière : urbanisation, spéculation foncière	Élaboration de documents d'urbanisme prenant mieux en compte l'agriculture	<i>Action 1</i>
	Organismes d'appui à l'installation présents	Installations et transmissions problématiques	Faciliter l'accès au foncier pour les nouveaux agriculteurs	<i>Actions 1 et 2</i>
Diversification des exploitations agricoles dans une "démarche locale" et de qualité	Volonté des agriculteurs et consommateurs Structures d'appui à la constitution de circuits courts disponibles Volonté du territoire Potentialités de débouchés locaux	Craintes de la restauration collective : ruptures d'approvisionnement, produits peu variés, prix élevés Crainte d'une insuffisance de débouchés pour les agriculteurs	Appui des producteurs dans la constitution de circuits courts Structuration de filières courtes à destination de la restauration Aides à l'investissement Information et sensibilisation	<i>Action 3</i>
Développement de la filière bois-énergie et de l'éco-construction	Ressources disponibles	Filière bois déchetée encore récente	Sensibilisation des propriétaires forestiers : gestion collective, valorisation dans la filière locale	<i>Action 5</i>
	Filière bois déchetée dynamique Production de plaquettes forestières de qualité Intérêt du territoire Disponibilité de paille de lavande	Pas de production locale de granulés bois Manque d'information et de sensibilisation Morcellement de la propriété privée forestière Pas de valorisation du bois local dans la construction Assurabilité des logements avec la paille de lavande	Création d'information pour les nouvelles filières : conditions technico-éco., débouchés potentiels... Aide à l'investissement Sensibilisation, communication, promotion	<i>Action 6</i>
Création de liens autour de l'agriculture et du patrimoine naturel (objectif transversal)	Volonté de communication des agriculteurs et citoyens sur les pratiques agricoles, les aménités et les produits agricoles	Image de l'agriculture Manque de connaissance du rôle de l'agriculture, des espaces naturels	Sensibilisation, communication à destination des citoyens	<i>Action 4</i>
Préservation et valorisation du patrimoine naturel et paysager	Richesse paysagère locale Filières agricoles à fortes empreintes paysagères Patrimoine naturel riche	Disparition de certaines filières agricoles Besoins supplémentaires de gestion de certains éléments du patrimoine naturel Conflit autour de la qualité de l'eau	Valorisation des paysages et lien avec l'activité agricole Conservation, valorisation des milieux naturels remarquables et de leurs multifonctionnalités Communication et sensibilisation sur les espaces naturels et leur fragilité.	<i>Action 4</i>

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Axe 1 : Valorisation et protection du foncier agricole et rural

- ❖ **Action 1 : Favoriser la gestion concertée des espaces pour maintenir et développer l'activité agricole**
 - *Animation, veille foncière*
 - *Fournir des outils pour avoir une gestion cohérente du foncier : réalisation de diagnostics du foncier agricole ou des enjeux agricoles et environnementaux, aide des projets spécifiques des Collectivités.*
- ❖ **Action 2 : Accompagner la transmission des entreprises agricoles et les porteurs de projets agri-ruraux**
 - *Repérage des cédants et/ou accompagnement des porteurs de projet sur les zones agricoles des 3 intercommunalités*
 - *Instaurer une dynamique locale et créer et animer un Comité Local d'Installation*

Axe 2 : diversification des exploitations agricoles dans une démarche locale et de qualité

- ❖ **Action 3 : Soutenir les circuits courts et la transformation des produits agricoles**
 - *Actions d'ingénierie*
 - *Investissements collectifs pour aider à la mise en place des projets*
 - *Promotion/ Communication/ sensibilisation*

Axe 3 : Préserver et Valoriser les patrimoines agricoles, naturels et paysagers

- ❖ **Action 4 : Soutenir les démarches de sensibilisation/ valorisation et protection des patrimoines agricoles, naturels et paysagers**
 - *Interprétation et découverte des paysages, espaces naturels et des productions agricoles*
 - *Sensibiliser le grand public aux questions agricoles et environnementales sur le territoire*

Axe 4 : accompagner le développement de la filière bois et l'écoconstruction à partir de produits agricoles

- ❖ **Action 5 : Promouvoir une gestion collective des forêts et un approvisionnement local du bois**
 - *Sensibilisation/communication : gestion collective des forêts, filière plaquettes forestières*
 - *Accompagnement pour la création de groupements forestiers*
- ❖ **Action 6 : Soutenir le développement de la filière bois énergie et l'utilisation de matériaux agricoles locaux pour l'éco-construction**
 - *Réflexions/ expertises préalables*
 - *Investissements*
 - *Sensibilisation/ Communication/ Promotion*

Axe 5 : animation du PSADER

- ❖ **Action 7 : Animation générale du PSADER, communication et évaluation**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Dépense éligible	Financements			
		Région Rhône-Alpes		cofinancements et autofinancement	
Axe I - Valorisation et protection du foncier agricole et rural	275 000 €		110 000 €		165 000 €
Fiche 1 Favoriser la gestion concertée des espaces pour maintenir et développer l'activité agricole	175 000 €	40,0%	70 000 €	60,0%	105 000 €
1.1 Animation, veille foncière	75 000 €	40%	30 000 €	60%	45 000 €
1.2 Fournir des outils d'aide pour une gestion cohérente du foncier	100 000 €	40,0%	40 000 €	60,0%	60 000 €
<i>Diagnostics foncier /enjeux agricoles et environnementaux</i>	70 000 €	40%	28 000 €	60%	42 000 €
<i>Aides des projets spécifiques des Collectivités</i>	30 000 €	40%	12 000 €	60%	18 000 €
Fiche 2 Accompagner la transmission des entreprises agricoles et les porteurs de projets agricoles ruraux	100 000 €	40,0%	40 000 €	60,0%	60 000 €
2.1 Repérage des cédants et/ ou accompagnement des porteurs de projets	75 000 €	40%	30 000 €	60%	45 000 €
2.2 Création/ animation d'un groupe relais autour de l'installation	25 000 €	40%	10 000 €	60%	15 000 €
Axe II - Diversification des exploitations agricoles dans une démarche locale et de qualité	410 000 €		130 500 €		279 500 €
Fiche 3 Soutenir les circuits courts et la transformation des produits agricoles	410 000 €	31,8%	130 500 €	68,2%	279 500 €
3.1 Actions d'ingénierie	75 000 €	40%	30 000 €	60%	45 000 €
3.2 Investissements collectifs	295 000 €	30%	88 500 €	70%	206 500 €
3.3 Promotion/communication/sensibilisation	40 000 €	30%	12 000 €	70%	28 000 €
Axe III - Préserver et valoriser les patrimoines agricoles, naturels et paysagers	102 000 €		37 300 €		64 700 €
Fiche 4 Soutenir les démarches de sensibilisation, valorisation et protection des patrimoines	102 000 €	36,6%	37 300 €	63,4%	64 700 €
4.1 Interprétation et découverte des paysages, espaces naturels et des productions agricoles	50 000 €	33,0%	16 500 €	67,0%	33 500 €
<i>Investissements</i>	15 000 €	40%	6 000 €	60%	9 000 €
<i>Fonctionnement</i>	35 000 €	30%	10 500 €	70%	24 500 €
4.2 Développement d'une sensibilisation sur l'activité agricole et le grand public	52 000 €	40%	20 800 €	60%	31 200 €
Axe IV - Accompagner le développement de la filière bois et l'écoconstruction à partir de produits agricoles	118 000 €		37 050 €		80 950 €
Fiche 5 Promouvoir une gestion collective des forêts et un approvisionnement local du bois	28 000 €	35,0%	9 800 €	65%	18 200 €
Fiche 6 Soutenir le développement de la filière bois énergie et le développement de matériaux agricoles locaux pour l'éco-construction	90 000 €	30,3%	27 250 €	69,7%	62 750 €
6.1 Réflexions/ expertises préalables	20 000 €	40%	8 000 €	60%	12 000 €
6.2 Investissements	35 000 €	25%	8 750 €	75%	26 250 €
6.3 Sensibilisation/ communication	35 000 €	30%	10 500 €	70%	24 500 €
Axe V - Animation PSADER	50 000 €		27 500 €		22 500 €
Fiche 7 Animation	50 000 €	55%	27 500 €	45%	22 500 €
TOTAL	955 000 €	35,85%	342 350 €	64,15%	612 650 €